

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 707 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances.

n° 707

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
20 juin 1947

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1947

Date du numéro
30 juin 1947

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances le décret n° 47-865 du 30 avril 1947 portant extension, dans divers territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer, des décrets n° 46-2437 et 46-2438 du 6 novembre 1946 portant règlement d'administration publique pour l'application des articles 9, 10 et 11 de la loi n° 46-729 du 15 avril 1916 portant amnistie, (J. O. R. F. du 20 mai 1947, page 4650.) Art. 2. — Le présent arrêté, qui donnera lieu à des mesures de publicité extraordinaire, sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur.P.-H. SIRIEX.